

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 12 avril 2017*

*L'an deux mille dix-sept et le douze avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : 04 avril 2017.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11  
Votants : 13*

*Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0*

**Présents : M. VOLLE – CROZIER – TESTON – BEUGNET – HILAIRE – JOLLIVET – BOUNIARD – CORNET – EUVRARD - GAUTHIER – PIQUEMAL.**

**Excusés : Mme LEBRAT a donné procuration à M. GAUTHIER.  
Mme GRENIER a donné procuration à M. TESTON.**

**Absents : Mme RAMUS – M. RIFFARD**

**M. Philippe EUVRARD a été élu secrétaire.**

**Objet : Dossier de demande de subvention  
Purge de la face EST du Rocher de la Roche.**

Monsieur Michel HILAIRE, Adjoint propose au Conseil Municipal de réaliser des travaux de purge de la face EST du Rocher de la Roche.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

.../...

- Décide de réaliser des travaux de purge du Rocher de la Roche dont le montant prévisionnel est estimé à 8 190 € HT,
- Sollicite le Conseil Départemental dans le cadre de la rénovation du projet de politique culturelle Départemental pour financer ces travaux pour un montant de 2 457.00 €.
- Sollicite la DRAC pour financer ces travaux pour un montant de 1 638.00 €.
- Sollicite la Fondation du Patrimoine pour financer ces travaux pour un montant de 1 638.00 €.

- Approuve le plan de financement prévisionnel suivant.

Montant total des travaux prévu au Budget Primitif = 8 190.00 € HT soit 9 828.00 € TTC financé comme suite :

- |  |                 |
|--|-----------------|
| - Subvention (souhaitée) du Conseil Départemental      | 30% = 2 457.00€ |
| - Subvention (souhaitée) de la DRAC                    | 20% = 1 638.00€ |
| - Subvention (souhaitée) de la Fondation du Patrimoine | 20% = 1 638.00€ |
| - Total subventions                                    | = 5 733.00 €    |
| - Financement communal sur fonds propres et/ou emprunt | = 4 095.00€ TTC |

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 12 avril 2017.

Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 13 avril 2017,  
Le Maire,  
André VOLLE.



.../...